



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des propriétaires
du lundi 29 avril 2013 à 20h00
à la salle communale de Malleray**

Président : M. René Leuenberger
Secrétaire : Mme Nathalie Griggio Weibel

M. René Leuenberger, président, salue cordialement les personnes présentes à cette 16^{ème} assemblée ordinaire des propriétaires. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Il est donc accepté comme suit :

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 avril 2012
4. Démission d'un membre du comité
5. Admission d'un membre du comité
6. Finances / approbation des comptes 2012
7. Rapport du président et du directeur technique
8. Divers et imprévus

1. SALUTATIONS

Monsieur René Leuenberger ouvre la séance en constatant que celle-ci a été régulièrement convoquée par publication dans la Feuille officielle du Jura bernois no 14 du mercredi 3 avril 2013 et dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier no 13 du mercredi 10 avril 2013, par courrier aux propriétaires fonciers (dans le courant de la semaine 16) ainsi que conformément à l'article 9 des statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive du syndicat du 10 décembre 1997. Le procès-verbal du 30 avril 2012 ainsi que les comptes 2012 ont été mis à disposition dans les communes du périmètre AF ainsi que sur internet.

Il salue particulièrement M. Kurt Ryf et Mme Aude Dessauges des améliorations structurelles et de la production à Berne, la commission d'estimation, le comité, la presse représentée par Mme Mariette Niederhäuser (JDJ), M. Maxime Chappuis de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, la direction technique et la direction des travaux. Sont excusés : la commune de Pontenet, M. Paolo Annoni, Mme Carine Jeanbourquin de Pontenet, M. Maurice Schultz de Pontenet, M. Pierre Krebs de Bévilard, les CFF, la boucherie Krebs SA et M. Francis Blanchard.

Les membres du comité suivants sont présents : MM. Aimé Gigon, Eric Charpié, Bernard Mornod, Charles-André Beuchat, René Leuenberger, Garraux Stève, Wirz Jean-Daniel.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. Jean-Daniel Blanchard et Aimé Gigon sont nommés scrutateurs.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 AVRIL 2012

Comme convenu lors de l'assemblée des propriétaires du 16 avril 2000, il est renoncé à donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Les propriétaires ont été informés sur la convocation de la possibilité de le consulter auprès des communes de Bévilard, Loveresse, Malleray et Pontenet ainsi que sur internet www.malleray.ch/SAFICV.

L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal du 30 avril 2012.

4. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ

M. Stève Garraux, représentant de la commune de Malleray, a démissionné comme membre du comité. Il est remercié pour le travail effectué.

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de M. Garraux.

5. ADMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ

Mme Nathalie Zaugg est proposée comme membre du comité par la Municipalité de Malleray.

L'assemblée accepte à l'unanimité cette nomination.

Mme Zaugg est félicitée pour sa nomination.

6. FINANCES / APPROBATION DES COMPTES 2012

M. Charles-André Beuchat présente et commente en détail les comptes avec le rétroprojecteur. Chaque ayant-droit au vote dispose d'un exemplaire sur papier.

Au niveau du compte de fonctionnement (voir annexe), les charges se montent ainsi : rémunérations des estimateurs CHF 2'972.50, rémunérations du comité CHF 9'900.30, salaires CHF 12'500.00, assurances sociales CHF 1'121.95, frais d'administration CHF 1'170.40, frais de construction CHF 659'661.20, frais de déplacement CHF 177.60, honoraires ingénieurs CHF 50'340.40, impôts (taxe immobilière) CHF 12.05, frais de banques et taxes CCP CHF 43.10 et l'attribution au fond d'entretien CHF 10'000.00. Les revenus sont répartis comme suit : intérêts actifs CHF 22'764.35, loyers et fermages CHF 2'190.00, contributions des propriétaires CHF 285.00, subventions CHF 210'000.00. Le solde pour balance se monte à CHF 512'660.15 contre CHF 613'181.90 en 2011. Pour les comptes du bilan, prière de se référer à l'annexe jointe.

M. Charles-André Beuchat donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, M. Louis Marc Buri et Mme Nicole Bangerter du 16 avril 2013 et ils proposent de les accepter et de lui en donner décharge.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en décharge le caissier.

7. RAPPORTS

A) DU PRÉSIDENT

M. René Leuenberger indique que le syndicat s'est réuni à la fréquence suivante depuis la dernière assemblée des propriétaires du 30 avril 2012 : 6x en séances de bureau, 3x en séances de comité, 27x en séances de chantier, 3x en séances avec la N16 et une réception des chemins de la 3^{ème} étape de construction Loveresse-Pontenet et Bévilard. Au niveau de l'administration et des finances, notre syndicat a notamment planifier des séances de bureau et de comité, recherché les placements les plus élevés dans les banques, enregistré plusieurs mutations intervenues au sein du périmètre et inscrites au Registre foncier (achats et ventes). M. René Leuenberger informe que les entreprises mandatées effectuent avec sa satisfaction le travail pour lequel ils ont été mandatés. En guise de conclusion, notre président remercie toutes les instances qui travaillent avec le syndicat, le

directeur technique des travaux, M. Jean-Daniel Wälti, M. Kurt Ryf du Service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance, la commission d'estimation par son président M. Jean-Daniel Wirz et le comité pour son engagement. Une mention spéciale à la secrétaire qui fournit toujours un grand travail. Enfin, les propriétaires sont remerciés pour leur compréhension car ils sont majoritaires à reconnaître le travail qui se fait à tous les niveaux.

B) DU DIRECTEUR TECHNIQUE

M. Jean-Daniel Wälti indique que depuis la dernière assemblée générale du 30 avril 2012, les principaux travaux exécutés par la direction technique (DT), en plus de la gestion générale du syndicat avec le Comité, ont été:

I. Généralités

- Préparation du dossier d'approbation de la nouvelle répartition définitive.
- Début des travaux de la mensuration officielle.
- Troisième étape de construction des ouvrages.
- Mesures de compensation écologique - plantation des haies 1ère étape.
- Les travaux de coordination avec le projet de la N16

II. Approbation de la nouvelle répartition définitive.

La nouvelle répartition exploitée déjà depuis le 15 octobre 2009 va prochainement être inscrite au registre foncier et ainsi voir les anciennes parcelles être définitivement radiées de ce registre. Cette étape juridique importante nécessite diverses phases de préparation qui sont en cours d'exécution, se sont notamment :

- La mise à jour de la propriété et des servitudes avec le notaire, exécutée en septembre 2012.
- La vérification des dossiers de la nouvelle répartition définitive par l'Office de l'Information Géographique du Canton, terminée le 6 mars 2013.
- La vérification des dossiers par le SASP, en cours.

Une fois que le dossier est constitué définitivement, il est sanctionné par :

- Son approbation par la Direction de l'économie publique, planifiée en principe pour juillet 2013.
- La publication de cette approbation dans la feuille officielle.

C'est après cette publication et la liquidation des éventuels recours déposés contre cette dernière que les opérations de radiation des anciennes parcelles et l'inscription des nouvelles parcelles se fera, par lot, au registre foncier. Afin d'avoir un dossier juridique cohérent pendant toute la durée de ces opérations, le SASP a communiqué à tous les acteurs (notaires principalement) que les demandes de modifications juridiques n'étaient plus acceptées depuis le 8 avril 2013 et que le registre foncier était bloqué depuis le 26 avril 2013. Il faut encore préciser, qu'à ce jour, l'évolution de certains projets de construction nécessitent des modifications de l'état de propriété, voir la construction ou la modification d'ouvrages dans le périmètre, qui peuvent encore influencer la nouvelle répartition définitive et doivent de ce fait y être intégrés.

III. Mensuration officielle

Avec la fin des travaux de l'amélioration foncière et les inscriptions des nouvelles parcelles au registre foncier, ces dernières doivent être délimitées de façon durable dans le terrain avec la pose des bornes et autres signes de démarcation. Ces travaux sont en cours et vont se terminer

par le premier relevé des couches de la mensuration officielle et l'établissement des nouveaux plans. Ces couches sont principalement les points fixes, la couverture du sol, les objets divers, la nomenclature, les biens-fonds et diverses couches administratives.

L'adaptation et le déplacement des limites communales aux nouvelles parcelles ont également été effectués et approuvés par les communes et le Conseil exécutif en date du 19.12.2012.

IV. Troisième étape de construction des ouvrages

Sur les 4,3 millions de francs de travaux prévus dans cette troisième étape, la construction des ouvrages est conforme à la planification avec environ 65% (CHF 2'800'000.-) des travaux réalisés fin 2012. Il laissera le soin à P.-A. Niederhäuser, qui assume la direction locale des travaux de construction des ouvrages, de donner quelques détails sur le déroulement des travaux.

V. Compensations écologiques

Avec l'avancement de la construction des ouvrages il a été possible d'effectuer une première étape de plantation des haies dans le cadre des mesures de compensations écologique.

VI. Coordination N16

Les travaux de construction de la N16 sont en pleine exécution sur le périmètre de votre syndicat et la coordination avec ces derniers prend toute son importance et fait l'objet de contacts suivis.

VII. Suite des travaux

La suite des travaux de la DT, qui tendent vers la fin, peut se résumer ainsi:

- Suivi de la troisième étape de construction des ouvrages
- Mise en oeuvre des mesures compensatoires, 2ème étape de plantation des haies
- Approbation de la nouvelle répartition définitive et inscription au RF
- Travaux de la nouvelle mensuration
- Travaux finaux

VIII. Conclusions

Pour conclure, M. Jean-Daniel Wälti remercie Monsieur le Président et tous les membres du comité ainsi que M. J.-D. Wirz, président et tous les membres de la commission d'estimation pour l'excellente collaboration et la parfaite coordination des travaux. Ses remerciements vont également à M. Albert Bassin du bureau Le Foyard pour sa collaboration en matière de suivi environnemental ainsi qu'à Monsieur Kurt Ryf, du service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance.

6. DIVERS ET IMPREVUS

M. Kurt Ryf indique que du point de vue administratif et juridique il n'a rien de plus à ajouter, les propriétaires sont informés correctement. Il présente Mme Aude Dessauge qui le représentera dès cet automne dans les dossiers du Jura bernois des améliorations foncières.

Il remercie le comité, le bureau technique, la commission d'estimation et M. Maxime Chapuis, pour la très bonne collaboration depuis le début de la constitution du syndicat.

Le président clôt cette 16^{ème} assemblée, remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne rentrée.

L'assemblée close à 20h35

La secrétaire

N. Griggio Weibel

Le Président :

R. Leuenberger